



# Stisolétanch® Protect

## RÉGLEMENTATION incendie

### HABITATIONS :

La toiture recouvrant le dernier niveau des locaux d'habitation, quelle que soit leur « famille », doit apporter une protection des occupants vis-à-vis d'un feu intérieur **d'au moins 15 minutes**. Se reporter au « Guide de l'isolation thermique par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie » publié dans le Cahier du CSTB 3231 de juin 2000, en application de l'article 16 de l'arrêté du 31 janvier 1986 modifié et de l'article 9-VI de l'arrêté du 5 août 1992 modifié.

Les isolants Hirsch sont bien conformes. Le choix dépend de la nature de l'élément porteur :

- Avec un élément porteur en **béton**, l'isolant support d'étanchéité **Stisolétanch® BBA** convient
- Avec un élément porteur en **bois**, l'isolant support d'étanchéité **Stisolétanch® BBA** convient
- Avec un élément porteur en **tôle d'acier nervurée**, le système **Stisolétanch® Protect** (Stisolétanch® BBA + 60 mm de laine de roche Protect LR B ou C) convient

### ERP :

La toiture recouvrant des locaux recevant du public dont un permis de construire a été déposé depuis le 1er janvier 2006, doit apporter une protection des occupants vis-à-vis d'un feu intérieur d'au moins 30 min (se reporter à l'arrêté du 6 octobre 2004 modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public : article AM 8 et guide d'emploi des isolants).

Les isolants Hirsch sont bien conformes. Le choix dépend de la nature de l'élément porteur :

- Avec un élément porteur en **béton**, l'isolant support d'étanchéité **Stisolétanch® BBA** convient sans écran thermique additionnel
- Avec un élément porteur en **bois**, le système **Stisolétanch® Protect** (Stisolétanch® BBA + **40 mm** de laine de roche Protect LR B ou C) convient
- Avec un élément porteur en **tôle d'acier nervurée**, le système **Stisolétanch® Protect** (Stisolétanch® BBA + **60 mm** de laine de roche Protect LR B ou C) convient

### Bâtiments relevant du code du travail :

Lorsque l'élément porteur est en tôle d'acier nervurée dans ce type de bâtiment, il existe 2 cas de figures pour l'isolation support d'étanchéité :

# Stisolétanch® Protect

- Soit le plancher bas du dernier niveau est situé à **moins de 8 m** du sol et l'isolant seul **Stisolétanch® BBA** convient
- Soit le plancher bas du dernier niveau est situé à **plus de 8 m** du sol et un écran thermique doit être ajouté. Soit le système **Stisolétanch® Protect** (Stisolétanch® BBA + **60 mm** de laine de roche Protect LR B ou C pour un élément porteur en **TAN** ou **40 mm** pour un élément porteur en **bois**)

## Batiment ICPE (pour la protection de l'environnement) :

Selon la nature et les quantités de substances stockées ou leur activité, certains bâtiments sont soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, qui vise la sécurité incendie.

Selon l'arrêté du 11 avril 2017, le système Stisolétanch® Protect est bien conforme. Il est composé en effet d'un isolant en PSE et d'un écran thermique d'**au moins 30 mm de laine de roche**.

## MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre du système Stisolétanch® Protect doit être réalisée conformément au **Document Technique d'Application n°5.2/20-2689\_V1**.

Les panneaux **Protect LR B ou C** d'épaisseur 60 mm ont des bords feuillurés et sont fixés à l'aide d'une fixation métallique par panneaux.

Les panneaux **Stisolétanch® BBA** sont mis en œuvre par fixation métallique.

Le revêtement d'étanchéité peut être soit en feuilles bitumineuse soit en feuilles synthétiques et mis en œuvre de 2 manières :

- Soit **par fixation mécanique** ou adhésivité, apparent ou sous protection lourde (végétalisation, dalles sur plot, gravillons)
- Soit **en indépendance** mais uniquement sous protection lourde (végétalisation, dalles sur plot, gravillons)

Le système Stisolétanch® Protect est mis en œuvre sur l'élément porteur préalablement **recouvert d'un pare-vapeur**. Ils peuvent être posés **en un ou deux lits**, en quinconce et jointifs.

La conception des ouvrages et les dispositions de mise en œuvre doivent permettre de ne pas dépasser la température maximale de service de la surface de l'isolant en contact avec l'étanchéité. Cette température est de **80°C pour les revêtements apparents** et de **60°C pour les revêtements sous protection lourde**,

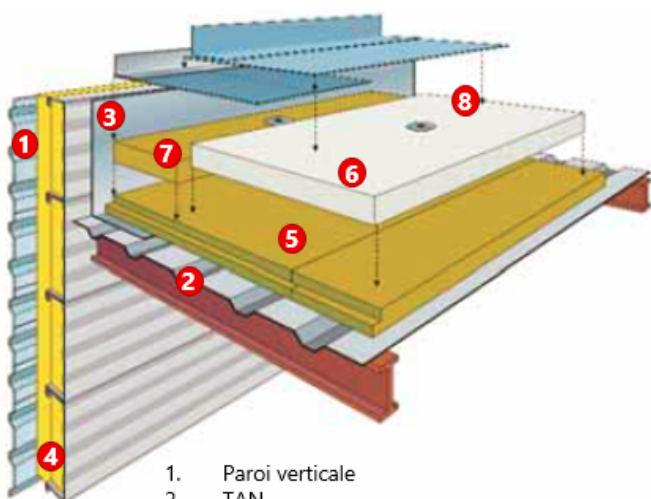
# Stisolétanch<sup>®</sup> Protect

conformément au Guide Technique UEAtc  
pour l'agrément des systèmes isolants supports d'étanchéité des  
toitures plates et inclinées (Cahier du CSTB n°2662\_V2 de Juillet  
2010).

La colle compatible est la suivante : **colle polyuréthane  
mono-composant** en conteneur sous pression INSTA-STIK  
distribuée par la Société Saint-Gobain Isover.

**Les membranes assurent une protection de l'isolant. Elles  
doivent être posées à l'avancement.**

Ci-dessous un exemple de complexe d'étanchéité en toiture  
terrasse inaccessible sur tôle d'acier nervuré :



1. Paroi verticale
2. TAN
3. Costière métallique fixée sur l'élément porteur
4. Isolant d' Euroclasse A2 s2 d0 au moins
5. Ecran thermique LR (B ou C)
6. Isolant thermique PSE
7. Joint Protect LR (B ou C)
8. Fixation métallique

## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

■ **Destination**

Toiture-terrasse inaccessible

■ **Usage**

Toiture acier

■ **Réaction au feu (Euroclasse)**

B-s1, d0

# Stisolétanch<sup>®</sup> Protect

## CONDITIONNEMENT

Nom de l'article	<b>PROTECT LR C 60*1000*1200</b>
Conditionnement de vente	Palette de 18 pièces
Résistance thermique (m <sup>2</sup> ·K/W)	1,50

UC : unité consommateur

Des épaisseurs supplémentaires peuvent être proposées sur demande

Consultez-nous pour toute autre épaisseur. Voir les épaisseurs certifiées dans le certificat ACERMI pour connaître notre largeur de gamme.

### **À SAVOIR**

#### **Documentation PDF**

disponible en ligne sur [www.hirschisolation.fr](http://www.hirschisolation.fr)

Documentation générale, Notice de pose,

Documentation produit, DTA, Guide de choix